

Article sélectionné dans

La Matinale du 09/10/2018 [Découvrir l'application](https://ad.apsalar.com/api/v1/ad?re=0&st=359392885034&h=5bf9bea2436da250146b6e585542f4e74c75620e) (https://ad.apsalar.com/api/v1/ad?re=0&st=359392885034&h=5bf9bea2436da250146b6e585542f4e74c75620e)

Affaire Benalla : des non-dits qui en disent long devant les sénateurs

La commission d'enquête clôt ses travaux mercredi, en entendant la directrice des services actifs de la police nationale.

LE MONDE | 09.10.2018 à 11h15 • Mis à jour le 10.10.2018 à 07h09 | Par Nicolas Chapuis (journaliste/nicolas-chapuis/)



Auditions de la commission des lois du Sénat, le 19 septembre. JULIEN DANIEL / MYOP POUR « LE MONDE »

C'est la fin d'un rendez-vous devenu hebdomadaire que ne regrettera pas Emmanuel Macron. Les auditions de la commission d'enquête sénatoriale sur l'affaire Alexandre Benalla, qui ont rythmé comme un mauvais écho la rentrée compliquée du président de la République, devraient prendre fin cette semaine.

Les parlementaires avaient démarré les entretiens le 24 juillet, après les révélations sur les agissements de l'ex-chargé de mission de l'Élysée, accusé d'avoir rudoyé un couple place de la Contrescarpe à Paris en marge de la manifestation du 1^{er}-Mai. Après avoir suspendu leurs travaux durant le mois d'août, ils avaient repris leurs investigations en septembre, au grand dam de la Macronie.

Lire aussi : [Affaire Benalla : le déroulement des faits, le 1er mai, place de la Contrescarpe](https://societe/article/2018/07/27/affaire-benalla-le-deroule-des-faits-le-1er-mai-place-de-la-contrescarpe_5336725_3224.html) (/societe/article/2018/07/27/affaire-benalla-le-deroule-des-faits-le-1er-mai-place-de-la-contrescarpe_5336725_3224.html)

C'est Sophie Hatt, directrice des services actifs de la police nationale, qui fermera le bal, mercredi 10 octobre. Elle sera entendue en sa qualité d'ancienne cheffe du groupe de sécurité de la présidence de la République (GSPR), sous François Hollande. Un témoignage secondaire – elle n'était plus en poste à l'arrivée de M. Macron –, qui a davantage valeur d'expertise sur l'organisation de la protection du chef de l'État.

Au terme de ces vingt-six auditions, les deux sénateurs, Muriel Jourda (Les Républicains, LR, Morbihan) et Jean-Pierre Sueur (Parti socialiste, Loiret), devront rédiger un rapport sur « les conditions dans lesquelles des personnes n'appartenant pas aux forces de sécurité intérieure ont pu ou peuvent être associées à l'exercice de leurs missions de maintien de l'ordre et de

protection de hautes personnalités ». L'énoncé semble presque restrictif tant les entretiens ont mis au jour de manière plus large une bonne part du fonctionnement de la machine élyséenne.

Un rôle flou

L'audition du principal intéressé, le 19 septembre, fut sans conteste l'acmé de ces séances parlementaires. Pour la performance du jeune homme d'abord. « *C'était le Festival de Cannes, avec tous les photographes, l'ambiance était impressionnante, et lui, a déroulé sans une note pendant plus de deux heures, siffle, presque admirative, une sénatrice présente. Il est très malin, manipulateur quand il le faut, mais du coup, ça exclut le scénario du pétage de plomb.* »

La question de son rôle exact dans l'organisation du Palais n'a pas été vraiment tranchée. Si Alexandre Benalla a évoqué ses nombreuses casquettes – organisation des déplacements publics et privés du chef de l'Etat, des événements au Château, gestion des cadeaux présidentiels, refonte du service de sécurité de l'Elysée – chacun des intervenants a tenté de minimiser ses prérogatives. Celui qui se prévalait régulièrement du titre de chef de cabinet adjoint (il n'était que chargé de mission en réalité) a été tour à tour ramené au simple rang de « facilitateur » ou d'« interface » entre les différentes forces de sécurité qui composent la garde rapprochée du chef de l'Etat.

Lire aussi : [Affaire Benalla : face aux sénateurs, un homme finalement proluxe et](#)

« précis » (politique/article/2018/09/19/alexandre-benalla-ni-policier-ni-garde-du-corps_5357219_823448.html)

Mais la somme des témoignages raconte en creux une autre histoire, celle d'un jeune homme qui bénéficiait d'une grande liberté, qui ne rendait aucun compte à son supérieur hiérarchique direct, et qui profitait de son lien direct avec Emmanuel Macron pour s'arroger un certain nombre de passe-droits. Si ce n'est avec la bénédiction du chef de l'Etat, du moins sa grande indulgence.

Un permis de port d'arme embarrassant

La question du permis pour son arme symbolise à elle seule la complaisance dont il faisait l'objet. Les sénateurs ne s'y sont pas trompés qui, au fur et mesure des auditions, ont mis l'accent sur ce volet de l'enquête. Attribuée après deux refus par la Préfecture de police de Paris, l'autorisation de porter son Glock a été appuyée par le directeur du cabinet de l'Elysée Patrick Strzoda. Si le document indique que c'était dû à ses « *missions de sécurité* », le principal intéressé, qui dément avoir assuré la protection du chef de l'Etat, a expliqué qu'il s'agissait avant tout de se défendre lui-même, en cas d'agression. Une version qui n'a pas convaincu les parlementaires.

Les entretiens ont fait apparaître que le jeune homme le portait régulièrement sur lui lors des déplacements privés et publics du chef de l'Etat – sans que les gendarmes ou policiers du service de sécurité soient au courant ou aient leur mot à dire – ce qui sème le doute quant au fait de savoir s'il assurait ou non une fonction officieuse de garde du corps.

Jeu de défausse

C'est le propre de cette commission d'enquête qui aura davantage ouvert le champ des interrogations qu'apporté de réelles réponses sur le mystère Benalla. Certains entretiens ont d'ailleurs été bien plus remarquables par ce que n'ont pas dit les témoins que par la teneur de leurs réponses, souvent cadencées.

Ainsi se dégage l'impression que personne n'était réellement « au courant » ou plus certainement que pas grand monde n'était prêt à endosser les responsabilités dans cette affaire. Au premier rang desquels l'ancien ministre de l'intérieur Gérard Collomb, qui a passé son audition à se dédouaner personnellement bien plus qu'à protéger le chef de l'Etat.

Lire aussi : [Affaire Benalla : les six failles des réponses de Gérard Collomb](#) (/les-

decodeurs/article/2018/07/23/affaire-benalla-les-six-failles-des-reponses-de-gerard-collomb_5335003_4355770.html)

L'organisation des forces de sécurité a également montré ses faiblesses. Le jeu de défausse entre la Direction générale de la police nationale et la Préfecture de police de Paris, le rôle ambigu de la réserve citoyenne de la gendarmerie, l'absence de circulation de l'information entre la Place Beauvau et ses hommes sur le terrain... Autant de non-dits qui ont renforcé l'image d'une crise latente au sein de la hiérarchie des forces de l'ordre.

De ce point de vue, la commission d'enquête devrait dans son rapport final formuler quelques préconisations. Elle devrait aussi rappeler que la sécurité du chef de l'Etat doit être l'affaire de professionnels, issus des rangs de la gendarmerie et de la police, et non la chasse gardée d'une petite équipe privée répondant au seul président.

Crise politique

Où les sénateurs placeront-ils le curseur quant à la dénonciation des nombreux dysfonctionnements qui ont affleuré au fur et à mesure des auditions ? Ce sera l'enjeu des discussions dans les semaines à venir.

S'ils ne devraient pas pointer d'éventuels parjures devant la commission (ce qui est passible de poursuites), selon les informations du *Monde*, les parlementaires ne devraient en revanche pas épargner l'Élysée. Mais ils savent par-devers eux que l'essentiel est en réalité déjà atteint. La crise politique qui secoue la Macronie, et dont l'affaire Benalla est un des éléments déclencheurs, est la plus brillante démonstration des défaillances du dispositif autour du chef de l'État.

Lire aussi : Emmanuel Macron, président de plus en plus « normal »

(/politique/article/2018/09/10/emmanuel-macron-president-de-plus-en-plus-normal_5352954_823448.html)

Les élus ont surtout montré quelle pouvait être l'utilité de la deuxième assemblée parlementaire dont l'existence est souvent remise en question. Le rôle de contre-pouvoir joué dans cette affaire a rappelé les atouts du bicamérisme à ceux enclins à supprimer le Palais du Luxembourg. Les fortes audiences télévisuelles lors de la diffusion des premières auditions ont fait une publicité inattendue aux travaux de la commission.

Les sénateurs, s'ils savent que cette notoriété sera de courte durée, s'en amusent entre eux, échangeant cette rodomontade : « *Qui imaginait il y a six mois qu'on pouvait être plus populaire que Macron ?* »

Notre sélection d'articles sur l'affaire Benalla

Retrouvez nos principaux contenus liés à l'affaire Benalla (/affaire-benalla), du nom de l'ex-collaborateur d'Emmanuel Macron que *Le Monde* a identifié en train de molester un manifestant en marge des manifestations du 1^{er} Mai.

- Mercredi 18 juillet, *Le Monde* publie ses premières révélations et écrit avoir identifié Alexandre Benalla sur une vidéo mise en ligne dès le 1^{er} mai sur YouTube (/politique/article/2018/07/18/le-monde-identifie-sur-une-video-un-collaborateur-de-m-macron-frappant-un-manifestant-le-1er-mai-a-paris_5333330_823448.html) .
- D'une ZUP d'Evreux jusqu'au premier cercle du président : récit de l'ascension mystérieuse de cet homme (https://lemonde.fr/politique/article/2018/07/24/benalla-l-ascension-d-un-homme-de-l-ombre_5335280_823448.html) .
- Benalla, Mizerski, Crase..., qui sont les personnages-clés de l'affaire ? (https://lemonde.fr/les-decodeurs/article/2018/07/24/les-personnages-cles-a-connaître-pour-comprendre-l-affaire-benalla_5335434_4355770.html)
- Que s'est-il passé précisément place de la Contrescarpe ? Retour sur le déroulement des événements. (/societe/article/2018/07/27/affaire-benalla-le-deroule-des-faits-le-1er-mai-place-de-la-contrescarpe_5336725_3224.html)
- A l'Assemblée, une commission d'enquête présidée par la députée LRM Yaël Braun-Pivet a mené des auditions. Une semaine plus tard, l'opposition claque la porte accusant l'Élysée de vouloir « *torpiller* » les travaux (/politique/article/2018/07/26/affaire-benalla-le-corapporteur-lr-suspend-sa-participation-a-la-commission-d-enquete_5336339_823448.html) .
- Le point sur les auditions de : Gérard Collomb, ministre de l'intérieur (https://lemonde.fr/les-decodeurs/article/2018/07/23/affaire-benalla-les-six-fautes-des-reponses-de-gerard-collomb_5335003_4355770.html) ; Michel Delpuech, préfet de police de Paris (https://lemonde.fr/police-justice/article/2018/07/23/affaire-benalla-ce-qu-il-faut-retenir-de-l-audition-du-prefet-de-police-michel-delpuech-a-l-assemblee_5335058_1653578.html) ; Patrick Strzoda, directeur de cabinet de l'Élysée (https://lemonde.fr/politique/article/2018/07/24/affaire-benalla-ce-qu-il-faut-retenir-de-l-audition-du-directeur-de-cabinet-d-emmanuel-macron_5335449_823448.html) .
- Dommage collatéral, l'examen de la révision constitutionnelle a été suspendu et ne reprendra pas avant la rentrée (/politique/article/2018/07/23/l-assemblee-nationale-paralysee-dans-le-sillage-de-l-affaire-benalla_5334752_823448.html) et le gouvernement a dû faire face à deux motions de censure de l'opposition (/politique/article/2018/07/31/a-l-assemblee-nationale-l-union-de-la-droite-et-de-la-gauche-sonne-le-reveil-de-l-ancien-monde_5338016_823448.html) , toutes deux rejetées.
- Après une semaine de silence, Emmanuel Macron s'est finalement exprimé devant des députés, dans un discours que nous avons décrypté point par point (/les-decodeurs/article/2018/07/25/les-questions-que-pose-le-discours-d-emmanuel-macron-sur-l-affaire-benalla_5335746_4355770.html) .
- Affaire d'État ou non ? Oui, car il y a eu dissimulation estiment certains (/societe/article/2018/07/26/affaire-benalla-c-est-la-notion-de-dissimulation-qui-cree-l-affaire-d-etat_5336145_3224.html) ;